



Comité de groupe..Grosse inquiétude qui plane désormais sur la Logistique CEC et HAV.... Information CFTC des Salariés VIVARTE

Paris, 19 Juillet 2017

Début réunion : 10h-fin : 12h10

Etaient présents pour la Direction : Patrick Puy, Président, J.Jacques Doeblin , DRH Groupe, Nicolas Dugelay

Patrick PUY, Président du Comité de Groupe a réitéré ce qu'il nous avait dit lors du précédent Comité de Groupe en date du 09 Juin, concernant les cessions d'enseignes et a approfondi. A savoir que : KOOKAI France a bien été vendu à l'Australien MAGI et à propos de KOOKAI Suisse la vente sera faite prochainement (Août 2017), juste une question de papiers à résoudre.

La vente de Chevignon n'est toujours pas effective, quatre offres de rachat ont été faites, mais celles ci n'ont pas été retenues. Pour réaliser la cession de cette enseigne, le groupe devrait donner quelques millions d'euros au repreneur (selon les dires de P.PUY). Par la même occasion, nous avons appris de la part du président, l'évincement de son PDG actuel, son remplaçant devrait arriver dans les semaines à venir. L'identité de celui-ci ne nous a pas été communiqué....

La vente de MERKAL se ferait au courant de l'automne, d'ailleurs une offre devrait être faite le 24 Juillet.

Les ventes de Naf Naf et André ne devraient quant à elles ne pas être effectives avant 2018 dans le meilleur des cas. Un calendrier a été même établi, pour ces 2 enseignes.

- 31 Août (offres)
- 15 Octobre (préselections)
- 15 Novembre (La direction prendront leurs décisions)

A savoir que 2 Candidats seront retenus pour chaque enseigne.

Actuellement les résultats de Naf Naf s'améliorent contrairement à l'enseigne André qui eux, se dégradent.(information donnée par P.PUY)

Une autre information d'une grande importance nous a été délivrée et qui ne fait que renforcer les propos de la CFTC des Salariés Vivarte, le groupe ne serait pas en capacité de faire face au remboursement des 300 millions d'euros en octobre 2019, sans procéder à de nouvelles cessions d'enseignes.

Une fois les cessions en cours finalisées le groupe ne posséderait plus que 6 filiales, Caroll, Minelli, Besson, San Marina et les 2 HALLE.

Toujours selon les propos de P.PUY "Dans un futur proche, rien d'autres , ne doit être engagé, le groupe est bien équilibré, avec les 6 enseignes restantes."

Fusion des deux HALLE.

Elle devrait être effective pour 2018 / 2019. Le PDG a abordé le sujet des 2 dépôts logistiques de l'Indre, qui ne seraient pas en capacité de



traiter les flux de marchandises du projet des magasins mixtes. L'externalisation de ceux-ci a été évoqué, voir même la supposition d'envoyer directement la marchandise du fournisseur directement dans les magasins.

Pour P.PUY, la logistique coûte chère et de plus pour lui les 2 dépôts logistiques sont trop petits.

Une fois de plus, la CFTC des Salariés VIVARTE avait vu juste et avait déjà abordé ce sujet dans différents articles depuis un bon moment et avait à plusieurs reprises tiré la sonnette d'alarme auprès des salariés de ces 2 sites...

Pour conclure croyez-vous sincèrement que le groupe VIVARTE est bien sauvé ? Par le soi-disant sauveur P.PUY...

La CFTC des Salariés VIVARTE